

## SÉANCE DU COMITÉ EXÉCUTIF

Procès-verbal de la séance du comité exécutif de la Ville de Québec, tenue le mercredi 11 septembre 2019 à 11 h 30, à l'hôtel de ville de Québec, 2 rue des Jardins, Québec.

---

Sont présents: M. Rémy Normand, vice-président (par téléphone)  
Mme Marie-Josée Savard, vice-présidente  
Mme Alicia Despins  
M. Jérémie Ernould  
M. Steeve Verret  
Mme Émilie Villeneuve

Sont également  
présents: M. Luc Monty, directeur général  
M. Gilles Dufour, directeur général adjoint  
Mme Chantale Giguère, directrice générale adjointe  
M. Pierre St-Michel, directeur général adjoint  
M. Alain Tardif, directeur général adjoint  
M<sup>e</sup> Sylvain Ouellet, greffier

Sont absents: M. le maire Régis Labeaume, président  
Mme Michelle Morin-Doyle  
Mme Suzanne Verreault  
M. Patrick Voyer

---

**Madame la conseillère Marie-Josée Savard préside la séance.**

**Monsieur le conseiller Rémy Normand participe et assiste à la séance par téléphone. Il peut prendre part aux discussions et entendre clairement ce qui est dit.**

**CE-2019-1629 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'adjudication de contrats pour la disposition de sols contaminés et de matières résiduelles pour divers projets municipaux - années 2019 à 2022 (Appel d'offres public 61018) - AP2019-502 (Ra-2144)**

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération:

- 1° l'adjudication, aux firmes suivantes, des contrats pour la disposition de sols contaminés et de matières résiduelles pour divers projets municipaux - années 2019 à 2022, de la date d'adjudication au 31 décembre 2022, conformément à la demande publique de soumissions 61018 et selon les prix unitaires soumis pour chacun des lots, et ce, sous réserve de l'approbation des sommes requises lors de l'adoption des budgets pour les années 2020 à 2022 par les autorités compétentes :

- Lot 1 : *Environnement Viridis inc.*, pour une somme de 399 075 \$, excluant les taxes, selon sa soumission du 4 juillet 2019;
  - Lot 2 : *Englobe Corp.*, pour une somme de 6 666 000 \$, excluant les taxes, selon sa soumission négociée du 19 juillet 2019;
  - Lot 3 : *Englobe Corp.*, pour une somme de 8 080 000 \$, excluant les taxes, selon sa soumission du 4 juillet 2019;
  - Lot 4 : *Englobe Corp.*, pour une somme de 4 264 000 \$, excluant les taxes, selon sa soumission du 4 juillet 2019;
  - Lot 5 : *Environnement Viridis inc.*, pour une somme de 371 025 \$, excluant les taxes, selon sa soumission du 4 juillet 2019;
  - Lot 6 : *Englobe Corp.*, pour une somme de 7 272 000 \$, excluant les taxes, selon sa soumission négociée du 19 juillet 2019;
- 2° l'annulation des lots 7 à 11 de l'appel d'offres public 61018, relatif à la disposition de sols contaminés et de matières résiduelles pour divers projets municipaux - années 2019 à 2022, relevant du processus prévention et qualité du milieu, sous la responsabilité de la direction des Arrondissements de Beauport et de Charlesbourg.

---

**CE-2019-1630** Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'adjudication d'un contrat pour effectuer l'entretien hivernal de diverses rues (gravier et pavage) - Secteur nord de Beauport - Saisons 2019–2020, 2020–2021 et 2021–2022 (Appel d'offres public 61277) - **AP2019-533** (CT-2441042) — (Ra-2144)

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, l'adjudication, à *Déneigement Michel Bédard inc.*, du contrat pour effectuer l'entretien hivernal de diverses rues (gravier et pavage) dans le secteur nord de Beauport, pour les saisons 2019–2020, 2020–2021 et 2021–2022, soit du 1<sup>er</sup> novembre 2019 au 30 avril 2022, pour une somme de 289 074,12 \$, excluant les taxes, conformément à la demande publique de soumissions 61277 et à sa soumission du 15 août 2019, et ce, sous réserve de l'approbation des sommes requises lors de l'adoption des budgets pour les années 2020 à 2022 par les autorités compétentes.

---

**CE-2019-1631** Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'entente entre la Ville de Québec et la *Société québécoise des infrastructures*, relative à l'accompagnement et à l'expertise fournis au Bureau de projet du Réseau structurant de transport en commun pour la réalisation de ce projet (Dossier 61375) - **AP2019-538** (CT-2439347) — (Ra-2144)

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération l'autorisation :

- 1° de la conclusion du protocole d'entente entre la Ville de Québec et la *Société québécoise des infrastructures*, relatif à l'accompagnement et à l'expertise

fournis au Bureau de projet du réseau structurant de transport en commun pour la réalisation de ce projet, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées au protocole d'entente joint au sommaire décisionnel;

- 2° au directeur du Bureau de projet du réseau structurant de transport en commun de signer ledit protocole d'entente.

---

**CE-2019-1632** Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, le renouvellement de contrat pour l'impartition du soutien de l'entretien et de l'évolution de l'application *Maximo Tivoli V7 Français* (VQ-48775) - **AP2019-555** (Ra-2144)

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, l'approbation du renouvellement du contrat pour l'impartition du soutien de l'entretien et de l'évolution de l'application *Maximo Tivoli V7 Français*, pour une somme estimée de 3 417 947,45 \$, excluant les taxes, à *STI Maintenance inc.*, du 1<sup>er</sup> janvier 2020 au 31 décembre 2021, conformément aux conditions prévues au cahier des charges et à sa soumission du 3 octobre 2016, et ce, sous réserve de l'approbation des sommes requises lors de l'adoption des budgets pour les années 2020 et 2021 par les autorités compétentes.

---

**CE-2019-1633** Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'adjudication d'un contrat pour l'acquisition de radios portatives *P25 à sécurité intrinsèque (IS)* (Appel d'offres public 61195) - **AP2019-558** (CT-2442080) — (Ra-2144)

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, l'adjudication, à *Production électronique inc.*, du contrat pour l'acquisition de radios portatives P25 à sécurité intrinsèque (IS) pour une somme estimée de 1 177 319 \$, excluant les taxes, conformément à la demande publique de soumission 61195 et aux prix unitaires de sa soumission du 10 août 2019, et ce, sous réserve de l'approbation des sommes requises lors de l'adoption des budgets pour les années 2020 à 2027 par les autorités compétentes.

---

**CE-2019-1634** Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'adjudication d'un contrat pour la fourniture et les services de distribution d'accessoires en téléphonie (Appel d'offres public 61013) - **AP2019-565** (Ra-2144)

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, l'adjudication, à *Sensus Communication Solutions inc.*, du contrat pour la fourniture et les services de distribution d'accessoires en téléphonie, pour une période de deux ans à compter du 15 septembre 2019, conformément à la demande publique de soumissions 61013,

aux prix unitaires et à l'escompte de sa soumission du 18 juin 2019, et ce, sous réserve de l'approbation des sommes requises lors de l'adoption des budgets pour les années 2020 à 2021 par les autorités compétentes.

---

**CE-2019-1635** Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'entente entre la Ville de Québec et la *Commission de la capitale nationale du Québec* relative à la mise en valeur du site archéologique *Cartier–Roberval* - **PA2019-118** (Ra-2144)

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, l'autorisation de la conclusion de l'entente entre la Ville de Québec et la *Commission de la capitale nationale du Québec*, relative à la mise en valeur du site archéologique *Cartier–Roberval* selon des conditions conformes à celles mentionnées à l'entente jointe au sommaire décisionnel.

---

**CE-2019-1636** Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'entente entre la Ville de Québec et le *Réseau de transport de la Capitale (Société de transport de Québec)*, relative à l'exploitation et à l'entretien du système de préemption pour les autobus - **TM2019-182** (Ra-2144)

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, l'autorisation de la conclusion de l'entente entre la Ville de Québec et le *Réseau de transport de la Capitale (Société de transport de Québec)*, relative à l'exploitation et à l'entretien du système de préemption pour les autobus, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées à l'entente jointe au sommaire décisionnel.

---

**CE-2019-1637** Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'entente entre la Ville de Québec et la *Société de transport de Québec (Réseau de transport de la Capitale)*, relative à l'installation des équipements de signaux lumineux aux voies d'accès des nouveaux *Parc-O-Bus* situés respectivement sur la rue de la Faune ainsi qu'à l'intersection du boulevard Sainte–Anne et de l'avenue du Sous–Bois - **TM2019-186** (Ra-2144)

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, l'autorisation de la conclusion de l'entente entre la Ville de Québec et la *Société de transport de Québec (Réseau de transport de la Capitale)*, relative à l'installation des équipements de signaux lumineux aux voies d'accès des nouveaux *Parc-O-Bus* situés sur la rue de la Faune ainsi qu'à l'intersection du boulevard Sainte–Anne et de l'avenue du Sous–Bois, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées à l'entente jointe au sommaire décisionnel.

---

**CE-2019-1638** Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'adoption du *Règlement modifiant le Règlement de l'agglomération sur le coût des permis et des licences, les taxes spéciales, la tarification de biens et de services et les autres frais relativement au tarif d'abonnement au stationnement TP-1*, R.A.V.Q. 1290 - **TM2019-218** (Ra-2144)

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, l'adoption du *Règlement modifiant le Règlement de l'agglomération sur le coût des permis et des licences, les taxes spéciales, la tarification de biens et de services et les autres frais relativement au tarif d'abonnement au stationnement TP-1*, R.A.V.Q. 1290.

---

**CE-2019-1639** Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'affectation de madame Sylvie Fournier (ID. 005030) à l'emploi d'adjointe à la direction du Service des loisirs, des sports et de la vie communautaire - **RH2019-802** (CT-RH2019-802) — (Ra-2144)

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération :

- 1° l'affectation de madame Sylvie Fournier (ID. 005030), employée permanente, à l'emploi d'adjointe à la direction du Service des loisirs, des sports et de la vie communautaire, conformément aux conditions mentionnées au sommaire décisionnel;
- 2° l'autorisation au Service des ressources humaines de procéder à la tenue d'un concours en vue de pourvoir le poste de directeur de la Division du développement communautaire et social.

---

**CE-2019-1640** Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'approbation de la lettre d'entente intervenue entre la Ville de Québec et la *Fraternité des policiers et des policières de la Ville de Québec*, portant sur les modalités d'affectation de la réserve de restructuration du régime de retraite - **RH2019-827** (Ra-2144)

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, l'approbation de la lettre d'entente intervenue entre la *Ville de Québec et la Fraternité des policiers et des policières de la Ville de Québec* jointe au sommaire décisionnel.

**CE-2019-1641** Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'approbation de la lettre d'entente intervenue entre la Ville de Québec et l'Association des officiers et officières cadres du Service de police de la Ville de Québec, portant sur les modalités d'affectation de la réserve de restructuration du régime de retraite - **RH2019-828** (Ra-2144)

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, l'approbation de la lettre d'entente intervenue entre la *Ville de Québec et l'Association des officiers et officières cadres du Service de police de la Ville de Québec*, jointe au sommaire décisionnel.

---

**CE-2019-1642** Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'adjudication d'un contrat pour l'acquisition, l'installation et le soutien d'un mur vidéo et d'un système d'affichage dynamique pour le *Centre de la Gestion de la Mobilité Intelligente* (Appel d'offres public 61246) - **AP2019-579** (CT-2443043) — (Ra-2144)

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, l'adjudication, à *Solotech inc.*, du contrat pour l'acquisition, l'installation et le soutien d'un mur vidéo et d'un système d'affichage dynamique pour le *Centre de la Gestion de la Mobilité Intelligente*, pour une somme de 307 047,60 \$, excluant les taxes, conformément à la demande publique de soumission 61246 et aux prix unitaires de sa soumission du 12 août 2019, et ce, sous réserve de l'approbation des sommes requises lors de l'adoption des budgets pour les années 2021 à 2024 par les autorités compétentes.

---

**CE-2019-1643** Adjudication de contrats pour l'opération des dépôts à neige Henri–Bourassa et Hêtrière (Appel d'offres public 61200) - **AP2019-532** (CT-2441268, CT-2441280) — (Ra-2144)

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville :

- 1° d'approprier une somme de 242 200 \$ à même les revenus supplémentaires reliés à l'opération des dépôts à neige et de l'affecter à l'activité 3320103 – *Opérer des dépôts à neige*, du budget de fonctionnement du *Processus de l'entretien des voies de circulation*;
- 2° d'adjuger, aux firmes suivantes, les contrats pour l'exploitation du dépôt à neige Henri–Bourassa, du 1<sup>er</sup> novembre 2019 au 30 avril 2022, et pour l'exploitation du dépôt à neige Hêtrière, du 1<sup>er</sup> novembre 2019 au 30 avril 2020, conformément à la demande publique de soumissions 61200 et à leurs soumissions respectives du 13 août 2019, et ce, sous réserve de l'approbation des sommes requises lors de l'adoption des

budgets pour les années 2020 à 2022 par les autorités compétentes :

- Lot 1 : Dépôt à neige Henri–Bourassa : *Paradis aménagement urbain inc.*, pour une somme de 1 656 600 \$, excluant les taxes;
  - Lot 2 : Dépôt à neige Hêtrière : *Récupération Tersol inc.*, pour une somme de 146 700 \$, excluant les taxes.
- 

**CE-2019-1644** *Adoption du Règlement modifiant le Règlement sur la circulation et le stationnement et sur l'harmonisation des règles de signalisation, de contrôle de la circulation et du stationnement applicables sur le réseau artériel de la ville et sur celui relevant de la juridiction des conseils d'arrondissement relativement aux passages pour personnes et à la direction des voies de circulation, R.V.Q. 2793 - **TM2019-184** (Ra-2144)*

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville d'adopter le *Règlement modifiant le Règlement sur la circulation et le stationnement et sur l'harmonisation des règles de signalisation, de contrôle de la circulation et du stationnement applicables sur le réseau artériel de la ville et sur celui relevant de la juridiction des conseils d'arrondissement relativement aux passages pour personnes et à la direction des voies de circulation, R.V.Q. 2793.*

---

**CE-2019-1645** *Convention entre la Ville de Québec et la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada, relative à la reconstruction du passage à niveau à l'entrée du Domaine de Maizerets, au point milliaire 1.45 de l'embranchement Murray Bay sur la subdivision Bridge - **TM2019-202** (CT-2440343) — (Ra-2144)*

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville d'autoriser la conclusion de la convention entre la Ville de Québec et la *Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada*, relative à la reconstruction du passage à niveau à l'entrée du *Domaine de Maizerets*, au point milliaire 1.45 de l'embranchement *Murray Bay* sur la subdivision *Bridge*.

---

**CE-2019-1646** *Adoption du Règlement modifiant le Règlement sur le coût des permis et des licences, les taxes spéciales, la tarification de biens et de services et les autres frais relativement au tarif d'abonnement au stationnement TP-1, R.V.Q. 2797 - **TM2019-221** (Ra-2144)*

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville d'adopter le *Règlement modifiant le Règlement sur le coût des permis et des licences, les taxes spéciales, la tarification de biens et de services et les autres frais relativement au tarif d'abonnement au stationnement TP-1, R.V.Q. 2797.*

---

**CE-2019-1647 Désignation d'un représentant de la Ville de Québec à titre de membre du comité d'arbitrage, conformément au chapitre III.1 de la *Loi sur l'exercice de certaines compétences municipales dans certaines agglomérations*, RLRQ, c E-20.001, en lien avec la demande d'ajout du projet *Féria de Flip Fabrique* à la liste des événements d'intérêt collectif de l'agglomération de Québec - **BE2019-123** (Ra-2144)**

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de désigner madame Catherine Chénier, directrice du Bureau des grands événements, à titre de membre du comité d'arbitrage, conformément au chapitre III.1 de la *Loi sur l'exercice de certaines compétences municipales dans certaines agglomérations*, RLRQ, c E-20.001, relatif à la demande d'ajout du projet *Féria de Flip Fabrique* à la liste des événements d'intérêt collectif de l'agglomération de Québec.

---

**CE-2019-1648 Vente des immeubles pour défaut de paiement de taxes - Automne 2019 - Consentement des actes de vente définitifs découlant de cette vente - **FN2019-028** (Ra-2144)**

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville :

- 1° d'ordonner au greffier de la Ville de procéder, les 26 et 27 novembre 2019, à la vente par enchère publique des immeubles inscrits à l'état du trésorier joint au sommaire décisionnel;
- 2° de consentir les actes de vente définitifs, en conformité avec les articles 524 et 525 de la *Loi sur les cités et villes*, aux personnes dont les immeubles seront valablement adjugés lors de la vente pour défaut de paiement de taxes, si lesdits immeubles ne font pas l'objet d'un retrait durant l'année qui suit leur adjudication. La vente sera alors faite aux conditions prévues au certificat d'adjudication;
- 3° d'autoriser le greffier de la Ville à dresser et à signer des actes de vente définitifs en faveur de la Ville de Québec, en conformité avec l'article 538 de la *Loi sur les cités et villes*, pour les immeubles dont la Ville se portera acquéreur lors de la vente précitée;
- 4° de nommer l'assistant-greffier de la Ville ou la conseillère au greffe du Service du greffe et des archives afin d'accomplir toutes les procédures requises pour la vente desdits immeubles.

---

**CE-2019-1649 Avis de proposition déposé par monsieur le conseiller Yvon Bussières, lors de la séance du conseil de la ville tenue le 26 août 2019, relatif à la protection de l'*Arboretum Léas Sirard* du coteau Sainte-Geneviève - **PA2019-128** (Ra-2144)**

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville d'adopter l'avis de proposition déposé par monsieur le conseiller Yvon Bussières, lors de la séance du conseil de la ville tenue le 26 août 2019, relatif à la protection de



*l'Arboretum Léas Sirard* du coteau Sainte-Geneviève, en modifiant le texte de la proposition, lequel devra se lire comme suit :

« Donner suite à l'avis de proposition déposé par monsieur le conseiller Yvon Bussières, lors de la séance du conseil de la ville tenue le 26 août 2019, relatif à la protection et à la conservation de *l'Arboretum Léas Sirard*, en évaluant les meilleures façons de lui accorder une protection particulière et d'assurer sa conservation. »

---

---

**CE-2019-1650 Avis de modification numéro 2 relatif au contrat pour la gestion de l'écocentre des Rivières (Appel d'offres public 50538) - AP2019-512 (Ra-2144)**

---

Il est résolu que le comité exécutif autorise une dépense supplémentaire de 364 112,77 \$, excluant les taxes, pour le contrat adjugé à *Opsis, Gestion d'infrastructures inc.*, en vertu de la résolution CA-2017-0238 du 21 juin 2017, relative à la gestion de l'écocentre des Rivières, conformément à l'avis de modification numéro 2 joint au sommaire décisionnel.

---

**CE-2019-1651 Adjudication de contrats pour le projet pilote de l'implantation de la collecte intelligente des matières résiduelles - Lots 1, 2 et 3 (Appel d'offres public 61101) - AP2019-528 (CT-2442230, CT-2442239, CT-2442241) — (Ra-2144)**

---

Il est résolu que le comité exécutif adjuge, à *Latéral Innovations inc.*, les contrats pour le projet pilote de l'implantation de la collecte intelligente des matières résiduelles - Lots 1, 2 et 3, conformément à la demande publique de soumissions 61101 et selon les prix soumis pour chacun des lots :

- Lot 1 : Pour une somme de 116 352 \$, excluant les taxes, selon sa soumission du 1<sup>er</sup> août 2019;
- Lot 2 : Pour une somme de 177 038 \$, excluant les taxes, selon sa soumission du 1<sup>er</sup> août 2019;
- Lot 3 : Pour une somme de 142 938 \$, excluant les taxes, selon sa soumission du 1<sup>er</sup> août 2019.

---

**CE-2019-1652 Avis de modification numéro 1 relatif au renouvellement du contrat pour des travaux d'échafaudage - Incinérateur de Québec - Arrondissement de La Cité-Limoilou (VQ-48830) - AP2019-534 (Ra-2144)**

---

Il est résolu que le comité exécutif autorise une dépense supplémentaire de 86 200 \$, excluant les taxes, au renouvellement du contrat adjudgé à *Échafaudage Falardeau inc.*, en vertu de la résolution CE-2018-1772 du 12 septembre 2018, pour des travaux d'échafaudage - Incinérateur de Québec - Arrondissement de La Cité-Limoilou, conformément à l'avis de modification numéro 1 joint au sommaire décisionnel.

---

**CE-2019-1653 Adjudication d'un contrat pour un agent de sécurité (prévention) pour des travaux de réfection, réaménagement et agrandissement du 350, rue Saint-Joseph Est (Projet 2009-759) (Appel d'offres public 61095) - AP2019-553 (CT-2441954) — (Ra-2144)**

---

Il est résolu que le comité exécutif adjuge, à *Brûlé, Murray et associés inc.*, le contrat pour un agent de sécurité (prévention) pour des travaux de réfection, réaménagement et agrandissement du 350, rue Saint-Joseph Est (Projet 2009-759), pour une somme de 332 000 \$, excluant les taxes, conformément à la demande publique de soumissions 61095 et aux prix de sa soumission du 3 juillet 2019.

---

**CE-2019-1654 Avis de modification numéro 2 relatif au contrat de services professionnels en architecture - Centre communautaire Bardy, construction (BAT 2016-249) - Arrondissement de La Cité-Limoilou (VQ-48955) - AP2019-569 (CT-2442301) — (Ra-2144)**

---

Il est résolu que le comité exécutif autorise une dépense supplémentaire de 35 482,50 \$, excluant les taxes, au contrat adjudgé à *Parka - Architecture et Design inc.*, en vertu de la résolution CE-2016-2060 du 14 décembre 2016, pour des services professionnels en architecture - Centre communautaire Bardy, construction (BAT 2016-249) - Arrondissement de La Cité-Limoilou, conformément à l'avis de modification numéro 2 joint au sommaire décisionnel.

---

**CE-2019-1655** Avis de modification numéro 1 relatif au contrat pour l'exécution du programme de réhabilitation des infrastructures de surface 2018 - Lot 7 (PSU180525) (Appel d'offres public 51729) - **AP2019-574** (CT-2438605) — (Ra-2144)

---

Il est résolu que le comité exécutif autorise une dépense supplémentaire de 665 000 \$, excluant les taxes, en regard du lot 7, au contrat adjudgé à *Eurovia Québec Construction inc.*, en vertu de la résolution CE-2018-1144 du 30 mai 2018, pour l'exécution du programme de réhabilitation des infrastructures de surface 2018 - Lot 7 (PSU180525), conformément à l'avis de modification numéro 1 joint au sommaire décisionnel.

---

**CE-2019-1656** Subventions à plusieurs organismes culturels professionnels dans le cadre de l'*Entente de développement culturel MCC/Ville* - **CU2019-059** (CT2442100) — (Ra-2144)

---

Il est résolu que le comité exécutif verse des subventions totalisant une somme maximale de 229 718 \$, à plusieurs organismes culturels professionnels, dont une somme de 221 718 \$ dans le cadre de l'*Entente de développement culturel MCC/Ville*, et une somme de 8 000 \$ au budget de fonctionnement du Service de la culture, du patrimoine et des relations internationales.

---

**CE-2019-1657** Subventions aux regroupements de gens d'affaires dans le cadre du *Programme de subvention pour les projets des regroupements de gens d'affaires et de dynamisation des sociétés de développement commercial - Volet 1 : Soutien aux projets d'animation urbaine des regroupements de gens d'affaires et Volet 2 : Soutien aux projets de développement des regroupements de gens d'affaires* - **DE2019-210** (CT-DE2019-210) — (Ra-2144)

---

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° approuve une somme maximale de 40 000 \$, à même le fonds lié à la *Politique d'investissement de la Vision entrepreneuriale Québec 2023*, pour le soutien aux projets s'inscrivant dans le *Plan Commerce 2017-2020*;
- 2° octroie des subventions d'une somme maximale de 40 000 \$ aux regroupements de gens d'affaires concernés, conditionnellement au respect par ces derniers des engagements et obligations du *Programme de subvention pour les projets des regroupements de gens d'affaires et de dynamisation des sociétés de développement commercial, Volet 1 : Soutien aux projets d'animation urbaine des RGA et Volet 2 : Soutien aux projets de développement économique des RGA*.

---

**CE-2019-1658** Subvention à la *Société de développement commercial de Montcalm* dans le cadre du *Programme de soutien financier aux sociétés de développement commercial* - **DE2019-226** (CT-DE2019-226) — (Ra-2144)

---

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° approuve une somme maximale de 50 000 \$, à même le fonds lié à la *Politique d'investissement* de la *Vision entrepreneuriale Québec 2023*, pour le soutien aux projets s'inscrivant dans le *Plan Commerce 2017-2020*;
- 2° verse une subvention d'une somme maximale de 50 000 \$ à la *Société de développement commercial de Montcalm*, afin de la soutenir dans ses activités de fonctionnement.

---

**CE-2019-1659** Abrogation de la résolution CE-2019-1024 relative à la participation de madame la conseillère Geneviève Hamelin au *premier rendez-vous des présidents et présidentes de conseils municipaux des grandes villes du Québec*, qui se tiendra à Gatineau les 12 et 13 septembre 2019 - **DG2019-047** (Abroge CE-2019-1024) (CT-DG2019-047) — (Ra-2144)

---

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° abroge, la résolution CE-2019-1024 du 29 mai 2019, relative à la participation de madame la conseillère Geneviève Hamelin au *premier rendez-vous des présidents et présidentes de conseils municipaux des grandes villes du Québec*, qui se tiendra à Gatineau les 12 et 13 septembre 2019;
- 2° autorise le remboursement à madame Geneviève Hamelin d'un montant de 44,50 \$, représentant les frais encourus pour l'annulation des billets de train.

---

**CE-2019-1660** Autorisation pour une collecte de fonds sur la voie publique par *Les Chevaliers de Colomb du Conseil de Val-Bélair, numéro 9840*, le 28 septembre 2019 à l'intersection de l'avenue Industrielle, de la rue de l'Etna et du boulevard Pie-XI, dans l'arrondissement de La Haute-Saint-Charles - **LS2019-308** (Ra-2144)

---

Il est résolu que le comité exécutif autorise *Les Chevaliers de Colomb du Conseil de Val-Bélair, numéro 9840*, à effectuer une collecte de fonds le 28 septembre 2019, de 9 h à 16 h 30, à l'intersection de l'avenue Industrielle, de la rue de l'Etna et du boulevard Pie-XI, dans l'arrondissement de La Haute-Saint-Charles. L'événement aura lieu beau temps, mauvais temps.

**CE-2019-1661** **Approbation des procès-verbaux des séances du comité exécutif tenues les 22, 28 et 30 août 2019**

---

Il est résolu que le comité exécutif approuve les procès-verbaux des séances du comité exécutif tenues les 22, 28 et 30 août 2019.

---

**CE-2019-1662** **Modification d'un poste d'agent de secrétariat, classe 3, en un poste de technicien en mécanique du bâtiment, classe 6, déplacement de ce poste de la Division de l'exploitation et de l'entretien à la Division des grands projets de construction, des bâtiments et des parcs du Service de la gestion des immeubles et nomination de monsieur Guy Simplicie Tchuenkam Mbieke (ID. 136654) - RH2019-756 (CT-RH2019-756) — (Ra-2144)**

---

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° modifie un poste d'agent de secrétariat (F401), classe 3 (poste no 25624), en un poste de technicien en mécanique du bâtiment (F708), classe 6 (poste no 44883) de l'échelle de traitement des emplois régis par la *Convention collective entre la Ville de Québec et le Syndicat des fonctionnaires municipaux de Québec*, à la Division de l'exploitation et de l'entretien du Service de la gestion des immeubles;
- 2° déplace le poste de technicien en mécanique du bâtiment (F708), classe 6 (poste no 44883), de la Division de l'exploitation et de l'entretien à la Division des grands projets de construction, des bâtiments et des parcs du Service de la gestion des immeubles;
- 3° nomme monsieur Guy Simplicie Tchuenkam Mbieke (ID. 136654), en qualité d'employé régulier, à l'emploi de technicien en mécanique du bâtiment (F708), classe 6 (poste no 44883), à la Division des grands projets de construction, des bâtiments et des parcs du Service de la gestion des immeubles, conformément aux conditions mentionnées au sommaire décisionnel.

---

**CE-2019-1663** **Modification d'un poste de commis intermédiaire, classe 3 en un poste de préposée à l'administration, classe 4, au Service de la gestion des immeubles, et nomination de madame Nathalie Greffard (ID 004803) - RH2019-761 (CT-RH2019-761) — (Ra-2144)**

---

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° modifie le poste de commis intermédiaire (poste no 41384), classe 3, en un poste de préposée à l'administration, classe 4, au Service de la gestion des immeubles, et ce, rétroactivement au 21 août 2017;

- 2° nomme madame Nathalie Greffard (ID 004803) au poste de préposée à l'administration, conformément aux conditions mentionnées au sommaire décisionnel.
- 

**CE-2019-1664** Mise en surnombre de madame Sylvie Chassé (ID. 013901) et monsieur Pierre Renaud (ID. 014914), création de deux postes temporaires de constables et affectation à la Direction adjointe de la surveillance du territoire du Service de police - **RH2019-781** (CT-RH2019-781) — (Ra-2144)

---

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° mette en surnombre madame Sylvie Chassé (ID. 013901) et monsieur Pierre Renaud (ID. 014914), constables (TZ) au Service de police;
- 2° crée deux postes temporaires de constables (TZ) à la Direction adjointe de la surveillance du territoire du Service de police et y affecte madame Sylvie Chassé et monsieur Pierre Renaud.
- 

**CE-2019-1665** Création de deux postes de sergent-détective à la Section des enquêtes de la Direction adjointe des enquêtes et des services spécialisés du Service de police - **RH2019-783** (CT-RH2019-783) — (Ra-2144)

---

Il est résolu que le comité exécutif crée deux postes de sergent-détective (P100) (postes nos 44997 et 44998) de l'échelle de traitement des emplois régis par la *Convention collective entre la Ville de Québec et la Fraternité des policiers et des policières de la Ville de Québec*, à la Section des enquêtes de la Direction adjointe des enquêtes et des services spécialisés du Service de police, avec effet le 29 septembre 2019.

---

**CE-2019-1666** Création d'un poste d'ingénieur, classe 5, à la Division des grands projets de construction, des bâtiments et des parcs du Service de la gestion des immeubles et nomination de monsieur David Barrette (ID. 152982) - **RH2019-794** (CT-RH2019-794) — (Ra-2144)

---

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° crée un poste d'ingénieur (P538), classe 5 (poste no 44995) de l'échelle de traitement des emplois régis par la *Convention collective entre la Ville de Québec et l'Alliance des professionnels et des professionnelles de la Ville de Québec*, à la Division des grands projets de construction, des bâtiments et

des parcs du Service de la gestion des immeubles;

- 2° nomme monsieur David Barrette (ID. 152982), en qualité d'employé régulier, à l'emploi d'ingénieur (P538), classe 5 (poste no 44995), à la Division des grands projets de construction, des bâtiments et des parcs du Service de la gestion des immeubles, conformément aux conditions mentionnées au sommaire décisionnel.
- 

**CE-2019-1667** **Modification de dix postes de commis intermédiaire (F402), classe 3, en dix postes d'agent au service à la clientèle, classe 3, à l'Office du tourisme de Québec et nomination des employés mentionnés au document en annexe - RH2019-804 (Ra-2144)**

---

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° modifie dix postes de commis intermédiaire (F402), classe 3, en dix postes d'agent au service à la clientèle, classe 3, relativement aux titulaires mentionnés au document joint au sommaire décisionnel;
  - 2° nomme les dix commis intermédiaires, figurant audit document, aux postes d'agent de service à la clientèle, classe 3, à l'Office du tourisme de Québec.
- 

**CE-2019-1668** **Modification d'un poste d'agent de bureau, classe 3, en un poste de technicien en mécanique du bâtiment, classe 6, à la Division des grands projets de construction, des bâtiments et des parcs du Service de la gestion des immeubles et nomination de monsieur Éric Fournier (ID. 031395) - RH2019-814 (CT-RH2019-814) — (Ra-2144)**

---

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° modifie un poste d'agent de bureau (F400), classe 3 (poste no 41408), en un poste de technicien en mécanique du bâtiment (F708), classe 6 (poste no 44884) de l'échelle de traitement des emplois régis par la *Convention collective entre la Ville de Québec et le Syndicat des fonctionnaires municipaux de Québec*, à la Division des grands projets de construction, des bâtiments et des parcs du Service de la gestion des immeubles;
  - 2° nomme monsieur Éric Fournier (ID. 031395), en qualité d'employé régulier, à l'emploi de technicien en mécanique du bâtiment (F708), classe 6 (poste no 44884), à la Division des grands projets de construction, des bâtiments et des parcs du Service de la gestion des immeubles, conformément aux conditions mentionnées au sommaire décisionnel.
-

La séance est levée à 12 h 30

---

Marie-Josée Savard  
Vice-présidente

Sylvain Ouellet  
Greffier

SO/ad